



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Propos de**

**M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI**

**Président du Conseil Départemental de Mayotte**

**A l'occasion de l'inauguration de la PMI de  
Combani**

**Vendredi 4 décembre 2020 à 9 h**

Monsieur le Préfet, délégué du gouvernement,  
Monsieur le Maire de Tsingoni, Cher ami,  
Monsieur le Vice-président en charge de l'action sociale,  
Mesdames et Messieurs les élus du canton,  
Mesdames, Messieurs les élus, chers collègues,  
Honorables invités en vos grades et qualités.  
Mesdames et Messieurs,

Pour un élu local, c'est un plaisir toujours renouvelé que d'inaugurer un équipement public : le 26 septembre dernier, nous avons inauguré la PMI d'Acoua en présence du Secrétaire d'Etat Adrien Tacquet en charge de l'enfance et de la famille. Il y a quelques jours, dans un tout autre registre, le 1<sup>er</sup> décembre, c'était le tour du pôle d'excellence rurale à Coconi et aujourd'hui, nous sommes réunis ici pour couper le ruban de la nouvelle PMI de Combani.

Combani, c'est bien entendu, un poumon économique de Mayotte, un territoire de projet et cette PMI vient, en quelque sorte, étoffer le pôle de services publics constitué autour de la Maison du même nom.

Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler en particulier au secrétaire d'Etat, la protection maternelle et infantile, la

PMI donc, c'est un service phare du Département en matière de prévention sanitaire et sociale.

Née à Mayotte au début des années 1980, la PMI, **gratuite et ouverte à tous**, n'a cessé de se développer jusqu'à nos jours et nous avons accompli un effort sans commune mesure en ce sens, ces six dernières années.

Qu'il me soit permis de rappeler que le Département de Mayotte compte un réseau composé de 22 centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et d'un centre Médico-Social (CMS).

Sur ces 22 centres PMI, un diagnostic réalisé en 2015 avait montré que seules 5 pouvaient accueillir un public dans de bonnes conditions : celles de Sada, Ouangani, Mtsamoudou, Poroani et Pamandzi, lesquelles avaient bénéficié de réhabilitations en 2014 et 2015.

17 centres PMI plus un CMS nécessitaient une reconstruction ou une réhabilitation, et nous avons donc consenti les efforts nécessaires en ce sens.

Dix opérations de PMI, construction ou rénovation et un CMS ont été engagées, pour un montant global de 25 millions d'euros dont 11 millions d'euros de financement européen. Comme celle d'Acoua, la PMI de Combani que nous inaugurons aujourd'hui fait partie de ces 10 PMI.

Aujourd'hui, 2 PMI restent en cours de livraison ou d'achèvement des travaux – Bandrélé, Kani-Keli - et qui pourront être réceptionnés avant la fin de cette année 2020.

3 PMI - Vahibé, Passamainty et Koungou - et le CMS de Chiconi sont par ailleurs en phase de chantier et leur réception est programmée l'année prochaine.

Je ne peux pas les énumérer toutes mais le reste du programme, **dont la PMI de Tsingoni**, sera livré entre 2022 et 2027 et il devra bénéficier des fonds FEDER/FSE 2021/2027.

Aujourd'hui, je me réjouis que la population de la commune de Combani bénéficie, après deux ans de travaux, de cette **PMI nouvelle génération** avec des locaux plus spacieux, un accès pour les personnes à mobilité réduite à tous les niveaux, et un raccordement au réseau très haut débit...

Le coût de revient de l'opération est de 1,4 millions d'euros, dont 784 000 euros au titre du programme opérationnel FEDER.

Je profite de cette occasion qui m'est donnée, pour souligner le dynamisme engagé ici au Centre par le

Conseil départemental, pour faire de cette zone, la 3<sup>ème</sup> zone d'activité économique de Mayotte et ce pour désengorger Mamoudzou et son agglomération, une réalité.

Outre, les innombrables opérations déjà engagées dans cette perspective, je peux citer :

- La construction des archives et du centre régional de documentation scientifique, à Mroalé, pour 2 millions d'euros
- La construction d'une salle polyvalente et d'un centre sportif de haut niveau, à Ouangani, pour 25 millions d'euros
- le PER de Coconi, inauguré la semaine dernière,
- le Hub de Kahani...

Le Département vient de mettre aussi à disposition du Centre Hospitalier, le foncier nécessaire ici même dans votre commune Monsieur le Maire, pour la construction du 2<sup>ème</sup> hôpital de Mayotte telle qu'annoncée par le Président de la République lors de sa visite sur le territoire, le 22 octobre 2019.

Pour revenir à notre PMI, je veux remercier l'ensemble des intervenants pour cette réalisation que nous inaugurons aujourd'hui.

Parler des PMI, c'est aussi, je l'ai indiqué au début de mon propos, parler d'un des piliers de l'activité départementale telle que nous l'avons envisagée à Mayotte.

Et bien sûr, le bâti, les murs, tout cela ne serait rien sans les femmes et les hommes qui œuvrent au sein de ces équipements.

Nous rencontrons toujours des difficultés à recruter des médecins. La moitié de nos 10 postes demeurent à ce jour, vacants depuis plusieurs années, en dépit de nos efforts d'information et de sensibilisation lors de congrès par exemple.

J'ai sollicité l'aide du secrétaire d'Etat Adrien Tacquet lors de sa venue, pour nous accompagner sur cette question de recrutement de médecins.

Si l'accent a été mis, jusqu'à présent, sur les missions les plus urgentes, comme le suivi des femmes enceintes, la planification familiale, les vaccinations et l'éducation pour la santé, ce qui nécessitait des professionnels et des locaux modernes et adaptés, nous sommes qui plus est face à de nouveaux défis :

- Celui d'améliorer quantitativement et qualitativement l'activité de dépistage précoce des troubles du développement de l'enfant en intervenant notamment dans les écoles maternelles, et ce en lien avec le Rectorat.
- Celui d'améliorer la pluridisciplinarité de nos interventions notamment en recrutant au sein de la PMI, d'assistants sociaux et de psychologues.
- Celui d'améliorer l'accueil des enfants de moins de 6 ans lorsque leurs parents partent au travail en renforçant l'activité des assistantes maternelles. Selon la DIECCTE, le besoin représenterait 8.000 assistantes maternelles ainsi que le développement des établissements d'accueil collectif (crèches...).

Mesdames et Messieurs, les enjeux liés à l'indispensable développement de ce secteur restent énormes dans notre Département : ce sont des enjeux d'accueil bien sûr, mais aussi des enjeux potentiels de création de centaines d'emplois de proximité...

Mais pour l'heure, je veux me réjouir avec vous de cette inauguration qui marque un nouveau moment fort dans notre actualité départementale.

Je vous remercie